

1/CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel des produits
phytosanitaires. Catégorie « Décideur en entreprise non
soumise à agrément »-JEVI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits
phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie
« Décideur en entreprise non soumise à agrément»

**Contexte métier : Usage Jardin, Espaces
Végétalisés et Infrastructures JEVI.
Collectivités territoriales.**

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits
phytosanitaires
4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les
produits phytosanitaires pour leur collectivité.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation
en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Bordereau de score à l'issue du test
Certiphyto : 15 bonnes réponses sur 30 questions
nécessaires pour l'obtention du certificat.
2. Attestation de formation.
3. Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande
du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : Mercredi 23/10/2024 et jeudi 24/10/2024.

Mardi 12/11/2024 et mercredi 13/11/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 2 jours, soit 14 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de
260€ par personne

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel
ou d'entreprise.

Le repas est offert.

DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine
avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 7, maximum
15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 03/01/2024

2/CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel des produits
phytosanitaires. Catégorie « Décideur en entreprise non
soumise à agrément »-AGRICOLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits
phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie
« Décideur en entreprise non soumise à agrément»

Contexte métier : Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits
phytosanitaires
4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les
produits phytosanitaires pour leur propre compte
ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation
en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Bordereau de score à l'issue du test
Certiphyto : 15 bonnes réponses sur 30 questions
nécessaires pour l'obtention du certificat.
2. • Attestation de formation.
3. Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande
du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : Jeudi 14/11 et vendredi 15/11/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 2 jours, soit 14 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de
260€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel
ou d'entreprise.



DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine
avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 4, maximum
15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/02/2023

3/CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel des produits
phytosanitaires. Catégorie « Décideur en entreprise
soumise à agrément »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits
phytopharmaceutiques (ou Certiphyto),
catégorie « Décideur en entreprise soumise à
agrément » **Contexte métier : Usage Jardin,
Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou
Usage Agricole**

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits
phytosanitaires
4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les
produits phytosanitaires pour leur propre compte,
en prestation de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation
en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Bordereau de score à l'issue du test
Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions
nécessaires pour l'obtention du certificat.
2. Attestation de formation.
- 3 Remise du tutoriel « Service Public » pour la
demande du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : 27-28-29 SEPTEMBRE 2023.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 3 jours, soit 21 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de
390€ par personne

Le repas est offert

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel
ou d'entreprise.



DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine
avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 4, maximum
15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/02/2023

4/CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires. Catégorie « Opérateur »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits
phytopharmaceutiques (ou Certiphyto),
catégorie « Opérateur »

**Contexte métier : Usage Jardin, Espaces
Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage
Agricole ou Collectivité territoriale.**

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits
phytosanitaires
4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits
phytosanitaires .

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation
en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. • Bordereau de score à l'issue du test
Certiphyto : 12 bonnes réponses sur 20 questions
nécessaires pour l'obtention du certificat.
2. • Attestation de formation.
Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du
Certificat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : Le 23/10 au 24/10/2024.

Le 12/11 au 13/11/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 2 jours, soit 14 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de
260€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel
ou d'entreprise.



DÉLAI D'ACCÈS Inscription au plus tard 1 semaine
avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 5, maximum
15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 03/01/2024

5/CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel des produits
phytosanitaires. Catégorie « Mise en Vente, Vente de
produits phytopharmaceutiques »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits
phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie
« Mise en Vente, Vente de produits
phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits
phytosanitaires
4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les
produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.
Test informatique QCM collectif de préparation
en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Bordereau de score à l'issu du test
Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions
nécessaires pour l'obtention du certificat.
2. Attestation de formation.
Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du
Certificat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : 26 / 27 ET 28/02/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 3 jours, soit 21 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de
390€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel
ou d'entreprise.

DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine
avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 5, maximum
15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 03/01/2024

6/CERTIPHYTO

Renouvellement

Catégorie «Décideur en entreprise non soumise à agrément»

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »
Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) Collectivités territoriales. Travaux et services.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur collectivité.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Evaluation par quizz
2. Attestation de formation.
3. Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : Mardi 22/10/2024

Mardi 05/11/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de 130€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel ou d'entreprise.

DÉLAI D'ACCÈS Inscription au plus tard 1 semaine avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 7, maximum 15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/01/2024

7/CERTIPHYTO

Renouvellement

Catégorie «Décideur en entreprise non soumise à agrément»-Agricole

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATIO

1. Evaluation par quizz
2. Attestation de formation.
3. Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : mercredi 06/11/2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de 130€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel ou d'entreprise



DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 7, maximum 15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/01/2024

8/CERTIPHYTO

Renouvellement

Catégorie «Décideur en entreprise soumise à agrément»

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATIO

1. Evaluation par quizz
2. Attestation de formation.
3. Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : « Mardi 22 octobre 2024 » ou « Mardi 05 novembre 2024 ».

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de 130€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel ou d'entreprise



DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 7, maximum 15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/01/2024

9/CERTIPHYTO

Renouvellement Catégorie «Opérateur»

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur » TOUTES CATEGORIES.

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) . Usage Agricole ou Collectivité territoriale, Travaux et services.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Evaluation par quizz
 2. Attestation de formation.
- Remise du tutoriel « Service Public » pour la demande du Certificat.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : GAMBART René

DATES : *Mardi 22 octobre 2024 .

OU *Mardi 05 novembre 2024.

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures

COÛT 18.57€/H soit un total de 130€ par personne

Le repas est offert.

DISPOSITIF FINANCIER : Financement CPF personnel ou d'entreprise.



DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 7, maximum 15

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/01/2024

11/CERTIPHYTO

Catégorie «Test Certiphyto»

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie «Test»

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Prévention des risques pour la santé
3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Tout professionnel souhaitant réaliser un test phytosanitaire.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Livret de préparation de chaque catégorie ,site Bayer pour l'entraînement.

Remise du tutoriel « Service Public »pour la demande du Certificat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

QCM DE 15 ,20, ou 30 questions en fonction du choix de la catégorie.

DATES : A définir lors de l'inscription.

DURÉE : 1 H00 à 1H30.

COÛT 110€ Test seul par personne

DISPOSITIF FINANCIER :Financement CPF personnel ou d'entreprise

DÉLAI D'ACCES Inscription au plus tard 1 semaine avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION MFR de Samer

NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum 1, maximum 10

ACCESSIBILITÉ Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 03.21.33.53.29

Mise à jour de la fiche : 01/02/2024